

DEC192646DR19

Décision portant délégation de signature à M. Pierre-Yves RENARD, directeur par intérim de l'unité intitulée UMR6014 intitulée Chimie Organique, Bioorganique : Réactivité et Analyse, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE.

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC181978DAJ du 19 juillet 2018 nommant Mme Christine BRUNEL, déléguée régionale de la circonscription Normandie à compter du 1er novembre 2018 ;

Vu la décision DEC162792DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6014, intitulée Chimie Organique, Bioorganique : Réactivité et Analyse, dont le directeur est Monsieur Xavier PANNECOUCKE ;

Vu la décision DEC183074INC du 21 décembre 2018 portant cessation de fonctions de M. Xavier PANNECOUCLE et nomination de M. Vincent LEVACHER aux fonctions de directeur par intérim de l'unité UMR6014, intitulée Chimie Organique, Bioorganique : Réactivité et Analyse ;

Vu la décision DEC 192429INC du 03 octobre 2019 portant cessation de fonctions de M. Vincent LEVACHER et nomination de M. Pierre-Yves RENARD aux fonctions de directeur par intérim de l'unité UMR6014, intitulée Chimie Organique, Bioorganique : Réactivité et Analyse ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à M. Pierre-Yves RENARD directeur de l'unité UMR6014, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

 les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée 1 et dans la limite des crédits de l'unité;

¹ soit jusqu'à 144 000 🛮 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

- 2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre-Yves RENARD, délégation de signature est donnée M. Vincent LEVACHER, Directeur de recherche, à M. Philippe JUBAULT, Professeur et à M. Gérald BELLANGER, Assistant ingénieur.

Article 3

La décision n° DEC190093DR19 du 02 janvier 2019 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à CAEN, le 1er octobre 2019

La déléguée régionale Christine BRUNEL

